

Réf: Dossier 370955

Avis de constitution

SOCIETE « KMASS CONSTRUCTION »

Siège Abidjan Koumassi remblais , en face de la
pharmacie KAHIRA, Lot 1480, Ilot 102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 12/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KMASS CONSTRUCTION »

Objet : - La société a pour objet en côte d'Ivoire :
Soudure; Chaudronnerie; montage assemblage ;
fabrication de pièces mécanique ; location.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité
de donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Koumassi remblais , en face de la
pharmacie KAHIRA, Lot 1480, Ilot 102

Dirigeant(s) Mme OUEBE EPOUSE ADJE ZOGOURI ELODIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13242 du 20/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78444/GTCA/RC/2024 du 20/01/2025

